



## credit consommation pour une moto

Par **mapiscine**, le **02/12/2008** à **20:57**

BONJOUR

IL Y A UN PEU PLUS DE 2 ANS J AI FAIT UN CREDIT CONSO POUR UNE MOTO EN MON NOM SEUL MAIS CE CREDIT ETAIT POUR MON EX (QUI LUI ETAIT INTERDIT BANCAIRE)

PUIS ON S EST SEPRE, IL MA PAYE PENDANT UN AN ET DEPUIS IL NE VEUT PLUS ME PAYER EN ME DISANT DE ME DEBROUILLER CAR LE CREDIT EST SEULEMENT A MON NOM

QUE PUIS JE FAIRE

POUR INFO JE N AI PAS DE PERMIS MOTO, LA CARTE GRISE EST A MON NOM ET AUSSI AU SIEN, JAI LA PREUVE D UN CHEQUE MENSUEL PENDANT UN AN DU MONTANT DU PRELEVEMENT

ET A CE JOUR IL ME NARGUE CHAQUE FOIS EN ROULANT AVEC CETTE MOI

PUIS JE DEMANDER A CE QUIL SOLDE LE CREDIT : RESTE 7000 € MEME SI CEST A MON NOM ??? merci